

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DE
PHONÉTIQUE APPLIQUÉE À LA LANGUE FRANÇAISE
2019 / 2020

(mise à jour du 03 juin 2019)

<http://www.ilpga.univ-paris3.fr/>



Sommaire

Informations générales	pages 2 à 4
Objectif et public, dates des cours	page 2
Pré-inscription (conditions et dates), test de niveau, inscription et tarif	page 3
Moyens pédagogiques, groupes et horaires des cours, responsables, contacts .	page 4
Compléments d'informations pédagogiques	pages 5 à 9
Historique et description de chaque enseignement	pages 5 à 7
Tutorat et intervenants titulaires	pages 7 à 8
Témoignages d'étudiants ayant suivi cette formation	page 8
Témoignages d'étudiants stagiaires assurant le tutorat	Page 9
Formulaire de pré-inscription	page 10

Année 2019-2020

Objectif et public des cours

L'objectif central du *Diplôme d'Université de Phonétique Appliquée à la Langue Française* proposé par l'Institut de Linguistique et de Phonétique Générales et Appliquées (ILPGA) de l'université Sorbonne Nouvelle – Paris 3 est **LE FRANÇAIS ORAL ET LA PRONONCIATION** (compréhension et expression orales, entraînement en laboratoire de langue multimédia au rythme et à la prononciation, théorie phonétique, transcription phonétique...)

La formation ne s'adresse pas aux débutants ou faux-débutants en français, ni aux étudiants ayant des besoins prioritaires en langue, en grammaire et en expression écrite, ni aux quasi-francophones.

Cette formation s'adresse donc à des étudiants de **niveau moyen ou avancé** qui rencontrent des **difficultés dans leur pratique du français oral et en prononciation** et qui n'ont pas de besoins prioritaires à l'écrit.

L'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 propose cependant des cours de français « généralistes » (grammaire, écrit, oral...) et des formations spécifiques. A consulter sur :

<http://www.univ-paris3.fr/diplome-universitaire-de-langue-francaise-dulf--15734.kjsp?RH=1179926140829>

Déroulement des cours

Les cours sont semestriels (**12 semaines**) à raison de **24 heures** hebdomadaires : **14 heures de cours + 10 heures** de travail personnel par semaine (visa étudiant possible à partir de 20h hebdomadaires donc compatible avec cette formation).

Deux sessions de **12 semaines** de cours sont proposées :

(a) 1^{er} semestre : début des cours le 16 septembre 2019. Vacances : du 28 octobre au 3 novembre 2019. Fin des cours le 16 décembre 2019.

(b) 2^{ème} semestre : début des cours le 13 janvier 2020. Vacances du 17 février au 22 février 2020 et du 6 au 11 avril 2020. Fin des cours le 20 avril 2020. (sous réserve de modifications du calendrier universitaire)

Intitulés des cours : *Prononciation ** Rythme **; Expression/Production Orale **; Compréhension de l'Oral **; Phonétique articulatoire; Atelier -Pratique ; Civilisation.*

Notre formation se déroule dans le quartier Latin à l'Institut de Phonétique (ILPGA) de l'Université Paris 3, fréquenté par des étudiants français.

Les cours ont lieu du lundi au vendredi, entre 9h et 19h, par groupes de 15 étudiants maximum en laboratoire de langues multimédia (**), en groupes joints pour les cours hors laboratoire.

ATTENTION : Il n'y a pas de groupes du matin, ni de groupes de l'après-midi.

Les horaires des groupes sont préalablement définis, l'étudiant inscrit est affecté à un groupe à la suite des tests d'orientation de début de semestre (voir plus loin), les étudiants ne peuvent choisir ni leur groupe ni leurs horaires. Il n'y a pas de cours à la carte.

• **Pré-inscription**

Pour les formalités d'arrivée à Paris (visa, carte de séjour) et de nombreuses informations sur la vie à Paris, consultez le site consacré aux étudiants étrangers (en français / anglais / espagnol) : www.eduparis.net

Retrait du dossier (imprimer la dernière page du présent document, le retirer sur place ou l'imprimer à partir de la version en ligne).

Dates de pré-inscription :

Pour le 1^{er} semestre : du 03 juin 2019 au 26 juillet 2019 et du 2 au 10 septembre 2019.

Pour le 2^{ème} semestre : du 04 novembre 2019 au 06 janvier 2020.

Pièces à joindre :

- copie du dernier diplôme (traduit en français)
- **une attestation d'au moins 200 heures de cours de français (ou un an de vie en France)**
- **une lettre de motivation**
- **un curriculum vitae**
- une photocopie du passeport

Le dossier est à envoyer par courrier postal à Mireille TIVOLI, ILPGA, 19 rue des Bernardins, 75005 PARIS France), ET en version pdf à mireille.tivoli@sorbonne-nouvelle.fr, et claire.pillot@sorbonne-nouvelle.fr. A la réception de votre dossier de pré-inscription, le secrétariat vous délivre un certificat de pré-inscription et une convocation au test d'orientation.

Test de niveau

Le test d'orientation est OBLIGATOIRE. Les résultats du test et un entretien avec un professeur déterminent le groupe dans lequel sera placé l'étudiant. **Seuls les étudiants ayant passé le test d'orientation peuvent s'inscrire.**

Pour le 1^{er} semestre

Date du test de niveau – présence obligatoire : mardi 10 septembre 2019 à 10h30 à l'ILPGA.

Résultats du test: le vendredi 13 septembre 2019.

Pour le 2^{ème} semestre :

Date du test de niveau – présence obligatoire : mardi 7 janvier 2020 à 10h30 à l'ILPGA.

Résultats du test: le vendredi 10 janvier 2020.

Inscription

L'inscription définitive dépend des résultats au test d'orientation. Dans l'intérêt de la formation et des étudiants, nous nous réservons le droit de refuser les étudiants d'un niveau de langue trop faible (voir plus haut), les étudiants ayant d'importants besoins en grammaire et à l'écrit, ou les quasi-francophones.

Si vous êtes autorisé à vous inscrire, vous devez valider et payer votre inscription dans les 6 jours suivant la confirmation de l'acceptation. Passé ce délai, votre inscription ne sera pas retenue et votre place sera attribuée à un autre candidat.

Tarifs

700 € pour le semestre.

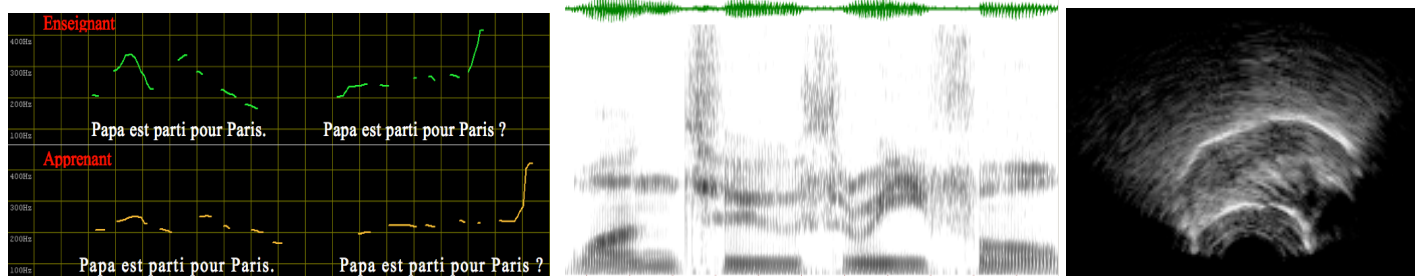
S'y ajoutent (*tarifs sous réserve de modification) les frais obligatoires d'inscription à l'université (*184€) et éventuellement la sécurité sociale étudiante *217€ ainsi que le contrôle médical (*5,10€).

Total = *1106,10€.

(*tarifs 2018 / 2019)

Moyens pédagogiques

Un **laboratoire de langues multimédia** installé en février 2010 (LOGOLAB, www.logolab.fr) de 15 postes, qui comprend des logiciels permettant de visualiser la prononciation et l'intonation en temps réel, en plus des outils permettant aux apprenants de répéter, s'enregistrer et s'écouter de manière autonome.



Ponctuellement, selon les disponibilités du matériel, nous pouvons aider individuellement les étudiants à améliorer leur prononciation grâce à des outils-non invasifs-de visualisation (position de la langue...). Certains de ces outils ont été financés par le LabEx EFL (Laboratoire d'Excellence *Empirical Foundations of Linguistics*). www.labex-efl.org/



Groupes et horaires des cours

Ils sont communiqués après les résultats des tests d'orientation. Tout étudiant ne s'étant pas présenté après les deux premières semaines de cours sera considéré démissionnaire. Sa place sera réattribuée et aucun remboursement ne pourra être sollicité.

Responsables

Responsable Pédagogique : Mme Claire PILLOT-LOISEAU, Maître de conférences : claire.pillot@sorbonne-nouvelle.fr

Responsable Administratif : Mme Mireille TIVOLI, Responsable administrative : mireille.tivoli@sorbonne-nouvelle.fr

Renseignements et inscriptions

- Page Facebook
- Sur le site : <http://www.ilpga.univ-paris3.fr/> (brochure en ligne)
- Par correspondance ou au Secrétariat de l'ILPGA (2ème étage), du lundi au vendredi : de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 16h30. Fermé pendant les vacances universitaires.

INSTITUT DE LINGUISTIQUE ET DE PHONÉTIQUE GÉNÉRALES ET APPLIQUÉES (ILPGA)

19, rue des Bernardins - 75005 PARIS

Téléphone : (33) [0]1 44 32 05 81 Fax : (33) [0]1 44 32 05 73

Métro : Maubert Mutualité (ligne 10) / Autobus : 24, 47, 63, 86, 87 / RER : St Michel, Cluny la Sorbonne

Diplôme d'Université de Phonétique Appliquée à la Langue Française

Année universitaire 2019-2020

Historique

Chaque semestre, l'*Institut de Linguistique et de Phonétique Générales et Appliquées (ILPGA)*, d'abord intitulé « Institut de Phonétique », est, depuis 1928, le lieu parisien privilégié de l'enseignement de la phonétique pour de nombreux apprenants étrangers. En effet, les premiers cours de prononciation française pour les étrangers ont été ouverts en 1925 à la Sorbonne. C'est à cette époque-là que l'« Institut de Phonétique » a été créé, regroupant à la fois des travaux scientifiques de phonétique expérimentale et des cours semestriels pour les étrangers. En 1928, l'Institut de Phonétique quitta la Sorbonne pour s'établir au 19 rue des Bernardins. Il y eut cette année-là, 400 étudiants dont 166 ont obtenu, par examen, le *Certificat d'Etudes Pratiques de Prononciation Française*.

Au fil des années, nos enseignements se sont adaptés de manière évolutive aux besoins exprimés par nos apprenants et/ou constatés dans les questionnaires d'évaluation.

Actuellement, notre laboratoire de recherche en phonétique expérimentale (*Laboratoire de Phonétique et Phonologie*) permet à cet enseignement du français oral et de la phonétique appliquée, d'être dynamisé et actualisé, notamment, quand le matériel est disponible, à l'aide de nouvelles technologies pour la prononciation (visualisation des contours de la langue au cours de la parole, par exemple). Des recherches en étroit lien avec la pédagogie innovante de la prononciation sont actuellement en cours pour en améliorer le contenu.

Enfin, les enseignements dispensés par notre établissement offrent des partenariats avec le département de *Didactique du Français Langue Etrangère* permettant davantage de contacts entre étudiants français et étrangers.

Compléments d'informations pédagogiques

Enseignements proposés

Cet ensemble d'enseignements comprend **sept cours de deux heures** par semaine et une heure de prise en charge individuelle ; **un travail personnel quotidien est exigé** et fait l'objet de 10 heures hebdomadaires. Au total, ce diplôme est agréé pour 24 heures hebdomadaires, permettant l'accès à un visa étudiant.

- des cours pratiques spécifiques : *prononciation* et *rythme* en laboratoire de langues multimédia (notés par **)
- un cours théorique sur la *phonétique* complété par un *atelier pratique d'application*
- des cours techniques pour améliorer la *compréhension orale* et la *production orale*

Description de chaque enseignement

Les enseignants distribueront, au début de leur cours, un descriptif précisant davantage le contenu du cours (programme prévisionnel), les objectifs à atteindre ainsi que les modes d'évaluation.

Cours spécifiques en Laboratoire de Langues Multimédia**

Laboratoire Prononciation (code premier semestre : L1DU001 ; deuxième semestre : L2DU001)

Ce cours de phonétique est spécialisé dans la prononciation des voyelles et des consonnes : les confusions fréquemment faites par les apprenants sont abordées (ex : é/è, o/e, r/l, s/z ...) ainsi que d'autres règles régissant la prononciation du français au niveau de l'enchaînement de ces sons (« e » caduc, liaisons, enchaînements, contractions, langage familier...).

Laboratoire Rythme (code premier semestre : L1DU002 ; deuxième semestre : L2DU002)

En complément du cours de prononciation, ce cours a pour but d'apporter à l'apprenant des clés pour comprendre le rythme et l'intonation du français : notions de syllabe, groupe rythmique, accentuation ; intonation des questions, phrases affirmatives, déclaratives et expression des émotions...

Cours techniques en Laboratoire de Langues Multimédia

Compréhension orale (code premier semestre : L1DU004 ; deuxième semestre : L2DU004)

Ce cours en Laboratoire de langues, très interactif, a pour but d'optimiser la compréhension du français oral dans un bon nombre de situations à partir de documents authentiques, d'activités de communication duelle ou en plus grand groupe... Le choix des documents s'articule autour de thèmes de la société contemporaine.

Expression orale (code premier semestre : L1DU003 ; deuxième semestre : L2DU003)

En complément de l'enseignement précédent, ce cours se déroule également en Laboratoire de langues et favorise, quantitativement et qualitativement, une meilleure production orale des apprenants à travers des exercices de lecture à haute voix, de récitation, de récit libre, de production d'anecdotes, de discussions, de débats, de résumés, de compte-rendus, d'exposés, de jeux de rôles, etc. Grâce à la diversité des activités proposées, les apprenants peuvent mettre à profit leurs connaissances linguistiques ainsi que leurs savoir faire communicatifs. Parallèlement, l'étude du vocabulaire et des expressions propres à chaque thème / activité permet aux apprenants d'acquérir un vocabulaire vivant correspondant à la réalité et aux codes culturels des Français. La dynamique de groupe et la multiplicité des ressources multimédia (enregistrements radio, TV ...) sont largement exploitées dans ce cadre.

Cours théoriques

Théorie phonétique (code premier semestre : L1DU005 ; deuxième semestre : L2DU005)

Cet enseignement, théorique et interactif, est indispensable pour accéder à l'amélioration de la prononciation du français. Grâce à l'étude détaillée de la production de chaque son, aux lois phonétiques et aux règles précises, les apprenants pourront maîtriser les mécanismes et le fonctionnement de la prononciation du français, ce qui les conduira à une meilleure capacité de perception (compréhension) et de production. Les étudiants disposent d'un document distribué en début de cours afin de mieux saisir la structure et le contenu : correspondance entre l'écriture des mots et leur prononciation, l'alphabet phonétique international, description systématique des voyelles, semi-consonnes et des consonnes du français.

Civilisation (code premier semestre : L1DU007 ; deuxième semestre : L2DU007)

Ce cours détaille divers aspects de la civilisation et la culture françaises (en fonction des enseignants qui le dispensent : histoire, géographie, visites de musées, musique, actualité politique, actualité culturelle, cuisine...). Même dans ce cours, une attention particulière est portée à l'oral et à la prononciation: lecture à voix haute de documents, répétitions collectives, courtes dictées, etc.

Atelier phonétique (code premier semestre : L1DU006 ; deuxième semestre : L2DU006)

Compléments pratiques de l'enseignement théorique sur la phonétique, ces travaux dirigés permettent aux étudiants de maîtriser la transcription phonétique du français, notamment à l'aide d'un recueil d'exercices distribué en début de cours. Grâce au travail sur les correspondances graphie/phonie, les apprenants pourront améliorer non seulement leur prononciation, mais également leur orthographe. Par ailleurs, de nombreuses autres activités de prononciation contribuent au développement de la *mémoire auditive*,

indispensable pour l'acquisition d'une langue étrangère. C'est le cas, par exemple, des poèmes qui illustrent de manière « concise » les caractéristiques orales de la langue cible, établissant ainsi des passerelles avec la langue écrite et favorisant la *fixation des éléments linguistiques* qui les composent grâce à leur structure spécifique (rythme, rime, force d'évocation, métaphores...). Présentés de cette façon, les contenus linguistiques stimulent la mémoire et facilitent le processus de rétention. Ce type de travail peut également contribuer à la *maîtrise des difficultés phonétiques* (c'est le cas des voyelles nasales et de [ø] et [œ], étudiées dans des poèmes de Verlaine), faciliter *l'accès à la forme écrite* de la langue étrangère et même *stimuler une attitude créatrice* (reconstitution des poèmes présentés dans le désordre, réécriture « à la manière de », etc.). De plus, des activités de prononciation bien choisies/conçues peuvent, soit éveiller chez les apprenants un vrai *plaisir* « oral » leur permettant ainsi de découvrir et d'apprécier les sonorités, soit les *sensibiliser à l'importance des détails*, attitude profitable à l'apprentissage et à l'acquisition d'une langue en général, voire même dans la perception de différences culturelles. Enfin, un travail en petits groupes introduit une dimension interculturelle : le partage des savoirs, en composant un texte sur une structure rythmique donnée ou en reprenant la structure d'un poème, éventuellement suivi d'une présentation orale, implique la participation active de chaque apprenant.

Moyens pédagogiques mis en œuvre

Ils sont constitués d'exercices oraux (d'écoute), semi-individualisés de répétition simultanée ou différée, pairing, compréhension orale, jeux de rôles,... Est également abordé le travail sur des documents authentiques actuels et d'archives (documents audio, vidéos) : extraits de chansons, sketches, pièces de théâtre, journaux télévisés, autres émissions de télévision, films, documentaires...

Intervenants titulaires

Bertrand LAURET: en disponibilité en 2019-2020

Responsable pédagogique de cette formation, il est maître de conférences à l'Université Paris III depuis 1999. Depuis sa thèse de doctorat (1998) « Aspects de Phonétique expérimentale contrastive : "l'accent" anglo-américain en français », son domaine de spécialité est la didactique de la phonétique du Français Langue Etrangère. Il a participé à l'écriture d'un manuel de Phonétique du FLE pour débutants chez l'éditeur CLE International et est l'auteur d'un ouvrage de Didactique de la Phonétique du FLE à l'usage des enseignants chez l'éditeur Hachette. Il a également participé à des descriptions de compétences phonétiques en FLE par niveaux définis par le Conseil de l'Europe chez l'éditeur Didier.

Page web personnelle : www.phonetiquedufle.canalblog.com Courrier électronique : bertrandlauret@univ-paris3.fr

Claire PILLOT-LOISEAU

Responsable scientifique de ce diplôme, maître de conférences à l'ILPGA de l'université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 depuis septembre 2008, Claire Pillot-Loiseau, orthophoniste depuis 1992, et docteur en phonétique depuis 2004, enseigne principalement dans les cours du *Diplôme d'Université de Phonétique Appliquée à la Langue Française*. Les disciplines enseignées sont la Prononciation et le Rythme en laboratoire de langues. Parallèlement, elle enseigne la didactique du FLE auprès d'étudiants de Master. Membre du Laboratoire de Phonétique et Phonologie, elle s'intéresse particulièrement au travail corporel et vocal auprès d'apprenants du FLE, à la didactique des apprentissages, notamment en matière d'enseignement de la phonétique du FLE, et met en place des cours individuels pour apprenants utilisant des moyens de visualisation des organes de la parole (visualisation des contours de la langue par exemple). Elle dispense toujours des cours en orthophonie.

Page web personnelle : <http://lpp.in2p3.fr/equipe/permanents/claire-pillot-loiseau/> Courrier électronique : pillot@msh-paris.fr

Témoignages des étudiants étrangers ayant suivi nos cours

« Qu'attendez-vous de cette formation ? »

- « Je voudrais résoudre/améliorer mes problèmes phonétiques »
- « Je voudrais améliorer mon oral et étudier la phonétique »
- « Je voudrais parler français correctement et naturellement »
- « Je voudrais comprendre le français dans la conversation »
- « Je dois apprendre la phonétique française pour devenir professeur de japonais en France »
- « Je veux améliorer mon français oral pour mieux communiquer. C'est très important pour m'intégrer à la société française »

Bilan d'un semestre de formation

La maîtrise de la prononciation a renforcé la **confiance** des apprenants en eux-mêmes, sentiment qui **stimule leur motivation** et leur a permis d'**améliorer leur propre capacité de compréhension** d'une part, et de **faciliter l'intercompréhension**, d'autre part. En effet, un étranger qui prononce bien sera **compris sans efforts** par son interlocuteur francophone. Cependant s'il commet des erreurs de compréhension/prononciation, - plus ou moins graves -, (sons mal prononcés, problèmes d'intonation et d'accentuation, problèmes liés aux marques d'expressivités, etc.) la communication risque d'être fortement compromise. En revanche, une bonne prononciation, et plus généralement une bonne maîtrise de l'oral, peuvent aussi constituer un **facteur d'acceptation** par la société qui accueille:

« [...] c'est très important pour moi ; si je peux prononcer bien, j'ai confiance de mon oral, pour bien communiquer » ; « [...] grâce aux cours de la phonétique je n'ai pas peur de répondre au téléphone » ; « [...] avant (les cours de phonétique) je ne suis pas confiant à moi de parler avec les autres » ; « je peux mieux parler la langue et les autres me comprennent bien » ; « ce cours était vraiment efficace pour moi » ; « j'ai atteint les objectifs que je me suis fixés plus que j'imaginai » ; « je parle le français avec plus de confiance aujourd'hui » ; « ce cours est exactement ce que j'attendais » ; « j'hésite beaucoup moins qu'au début pour parler français » ; « je n'ai plus peur de prononcer les « r », je n'imaginai jamais que ce jour arrive » ; « quand je parle le français avec mes amis, je sens que je parle plus naturellement qu'avant » ; « j'ai encore des problèmes quand je parle le français, mais je n'ai pas de complexes » ; « des amis français m'ont dit que j'avais beaucoup progressé » ; « j'ai réussi à parler de manière plus fluide » ; « j'arrive à corriger mes fautes de prononciation » ; « je me sens plus sûre de moi pour dire chaque mot » ; « la confiance dans ces cours me rend positive » ; « par les cours de phonétique, je peux travailler ma prononciation, je peux parler comme un français, pas comme un taïwanais . C'est plus facile pour les français comprennent que je dis [...] » ; « c'est bien pour améliorer la compréhension orale » ...

Mieux comprendre et **surtout prononcer correctement** le français a permis à nos apprenants d'en **apprécier la beauté**, la poésie, de la vivre dans sa **dimension esthétique**, renforçant ainsi une **relation positive** avec la langue :

« ...j'ai gagné l'appréciation de la mélodie de la langue française » ; « je crois que le rythme du français est très beau » ; « j'ai trouvé la façon de parler qui est plus jolie » ; « j'ai compris comment on peut jouer avec la voix » ; « je m'amuse » (réponse à la question : prenez-vous plus plaisir à parler le français ?) ; « je comprends la musique du français ». Enfin, voici le témoignage d'une apprenante japonaise :
« Je voudrais enregistrer votre lecture de ce poème pour ma mère. » « Elle parle français ? » « Non, mais elle aime beaucoup la musique de la langue ». Et celui d'un apprenant chinois :
« La phonétique est comme l'âme de la langue. C'est comme on chante une chanson. La mélodie est importante pour une chanson. En Chine on dit : la parole est comme une fleur de lotus. Quand on parle, on fait du son, c'est comme la fleur de lotus. Quand on prononce correctement, je peux sentir des choses (qui touchent dans mon cœur ».

Témoignages d'étudiants stagiaires observateurs et tuteurs

1. Premier témoignage

Je tenais à vous dire combien le travail d'observation du laboratoire de langues de l'ILPGA, effectué dans le cadre du cours de *Méthodologie du FLE*, m'a été profitable. Tout d'abord, il s'est avéré en totale complémentarité avec l'enseignement de "Didactique de la Prononciation". Inutile de vous dire que lorsque nous avons dû commenter une phrase de François Wioland sur l'enseignement de la prononciation en général, j'étais vraiment en pays de connaissance.

Par ailleurs, comme vous le savez, je fais - en bénévole - depuis trois ans, de l'alphabétisation et de l'enseignement du français à un public de migrants. Malgré les difficultés que je rencontre en raison du niveau très bas des apprenants et de leur hétérogénéité, une chose est certaine: j'utilise à chacun de mes cours tout ce que j'ai pu observer au laboratoire de l'ILPGA. Dans mon environnement très particulier, j'ai vraiment compris qu'il ne fallait pas "mettre la charue avant les boeufs" et essayer d'apprendre la lecture et l'écriture tant que les apprenants ne parviennent pas à discriminer les sons du français.

Mes élèves sont principalement afghans et pakistanais: leur système vocalique me semble bien moins complexe que celui du français (ignorance du [y], du e instable et des différents accents aigu, grave...). Et c'est sans état d'âme que je m'inspire dorénavant de ce que j'ai vu pratiquer par la formidable jeune femme qui enseignait au laboratoire de langues. J'ajouterai que le fait de l'avoir observée m'a "débloqué" et que je n'hésite plus à faire moi-même toutes sortes de mimiques et à intégrer la gestuelle dans l'enseignement. Vraiment, ce travail d'observation et la réflexion qui s'en est suivie dans le cadre de la rédaction d'un dossier a été pour ma part, un grand enrichissement personnel.

2. Deuxième témoignage

Nous avons eu l'occasion en fin de semestre de prolonger notre discussion à propos de 'l'observation de classe' que l'on a pu faire grâce à la présence à l'ILPGA d'étudiant-e-s étranger-e-s du '*Diplôme d'Université Appliquée à la Langue Française*'. Premièrement d'un point de vue logistique, être instruit-e-s conjointement dans les mêmes locaux, permet à moindre coût – eu égard à emplois du temps disparates, déplacements, temps pris sur l'emploi du temps... - de se rendre au cours que l'on à observer, puis à nos propres cours dans la foulée, dans ces mêmes locaux.

Deuxièmement d'un point de vue pédagogique, aller à la rencontre de notre 'futur public' d'apprenant-e-s, offre une opportunité unique, puisque L'ILPGA forme des étudiant-e-s qui se destinent à l'enseignement du français en contexte de langue étrangère et/ou seconde. Seule, l'UE « *Méthodologie d'enseignement en FLE/S* » offre l'occasion d'observer le travail d'un-e enseignant-e avec les apprenant-e-s. Puis, au semestre 6 de pouvoir accompagner, personnellement cette fois, ces apprenant-e-s qui sont venu-e-s à l'ILPGA pour améliorer leur perception et leur production des sons du français - dans l'esprit des enseignements de '*contact de langues*' qui nous encourage à incorporer une posture altruiste vis-à-vis de notre apprentissage et enseignement des langues. Mais aussi en définitif et d'égale importance, la richesse inexprimée ailleurs est la prise de conscience que l'interculturel en classe de langue, la disponibilité de l'enseignant-e, les contraintes de temps ...etc. sont des facteurs tout aussi importants dans l'apprentissage et l'enseignement des langues, que les théories et le savoir purement linguistiques.



DIPLÔME D'UNIVERSITÉ DE PHONÉTIQUE APPLIQUÉE À LA LANGUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PRÉ-INSCRIPTION - Année 2019-2020

Pour le 1^{er} semestre : du 03 juin 2019 au 26 juillet 2019 et du 2 au 10 septembre 2019.

Pour le 2^{ème} semestre : du 04 novembre 2019 au 06 janvier 2020.

Vous devez impérativement renseigner TOUTES les rubriques

IDENTITÉ (EN MAJUSCULES)

M. / Mme / Melle (rayer les mentions inutiles)

NOM : PRÉNOM :

NOM MARITAL (pour les femmes mariées) :

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : NATIONALITÉ :

ADRESSE COMPLÈTE DANS VOTRE PAYS :

ADRESSE COMPLÈTE À PARIS :

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE :

ADRESSE E-MAIL :

CURRICULUM VITAE

DIPLÔMES OBTENUS (DIPLÔME / ECOLE / SPÉCIALITÉ) :

DIPLOMES OBTENUS EN LANGUE FRANÇAISE :

NIVEAU EN FRANÇAIS : A1 A2 B1 B2 C1 C2

SÉJOURS À L'ÉTRANGER :

AVEZ-VOUS DÉJÀ SUIVI DES COURS DANS DES LABORATOIRES DE LANGUE ?

NON / UN PEU / BEAUCOUP (rayer les mentions inutiles)

AVEZ-VOUS DÉJÀ UTILISÉ L'ALPHABET PHONÉTIQUE ? NON / UN PEU / BEAUCOUP (rayer les mentions inutiles)

AVEZ-VOUS DÉJÀ ÉTÉ INSCRIT(E) À L'I.L.P.G.A : OUI / NON (rayer la mention inutile)

SI OUI, QUAND ? NIVEAU : MENTION OBTENUE :

Comment avez-vous connu notre formation ?

DOCUMENTS À FOURNIR

- une lettre de motivation et un curriculum vitae
- votre dernier diplôme (traduit en français par un **traducteur assermenté**)
- attestation d'au moins 200 heures de cours de français (ou un an de vie en France)
- photocopie du passeport

Pour les cours semestriels : LES TESTS D'ORIENTATION SONT OBLIGATOIRES. ILS DÉTERMINENT UN NIVEAU DE LANGUE, MAIS NE GARANTISSENT PAS UNE PLACE DANS LE COURS : CE N'EST QU'EN FONCTION DES RÉSULTATS QUE VOUS SEREZ AUTORISÉ À VOUS INSCRIRE. LES DÉBUTANTS ET FAUX-DÉBUTANTS (MOINS DE 200H DE FRANÇAIS) SERONT TRÈS VRAISEMBLABLEMENT REFUSÉS. L'INSCRIPTION DÉFINITIVE NE SE FAIT QU'APRÈS LES RESULTATS DU TEST D'ORIENTATION. LES HORAIRES DES COURS NE SONT PAS AU CHOIX DE L'ÉTUDIANT MAIS DÉPENDENT DE SON NIVEAU.

Pour tous :

ATTENTION : AUCUN DESISTEMENT POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT NE DONNERA LIEU A UN REMBOURSEMENT, SAUF DANS LE CAS OU L'ILPGA SE VERRAIT CONTRAINT DE SUSPENDRE L'ENSEIGNEMENT. VOTRE SIGNATURE VAUT ACCEPTATION DE CETTE CLAUSE.

En signant ce document, j'atteste avoir pris connaissance des dispositions listées ci-dessus, je les approuve et m'engage à les respecter.

DATE : SIGNATURE :